



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20210301_09

Séance du 1^{er} mars 2021

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 16

Date de la convocation : 22 février 2021

Date d'affichage : 8 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Lydie CHANEZ, Olivier BLANCHARD, Martial VERNEREY.

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Attribution de travaux de rénovation de la mairie

Suite aux dépôts des dossiers de demande de subventions, les travaux peuvent être attribués concernant plusieurs projets d'investissement. C'est pourquoi M. le Maire propose d'attribuer les marchés de travaux concernant la rénovation de la mairie :

- Acoustique de la salle, cloisons... : Artisans de la Chapelle pour 15 706,00 € HT
- Dalles du grenier : Entreprise GUILLEMIN pour 837,60 € HT
- Électricité : Électricité BLONDEAU pour 4 753,00 € HT
- Vidéoprojecteur : Eurobureau pour 2 238,00 € HT

Le conseil municipal accepte les devis des entreprises Artisans de la Chapelle, GUILLEMIN, BLONDEAU et Eurobureau.

Ainsi délibéré le jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Florent SERRETTE